



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS



# Aide-mémoire des données à collecter pour l'inventaire de GES collectif (MRC)

Programme Accélérer la transition climatique locale (ATCL)



Plan pour une  
économie  
verte



Partenaire financier  
Québec



Révision 17 février 2025

Secteur	Méthode de quantification	Données à collecter	Provenance des données
Bâtiments résidentiels, institutionnels, commerciaux et industriels	Méthode à privilégier	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consommation totale de chacun des bâtiments du territoire pour chaque type d'énergie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Électricité (ex : Hydro-Québec) (facultatif);</li> <li>Gaz naturel (ex : Énergir);</li> <li>Propane (fournisseur);</li> <li>Biomasse (fournisseur);</li> <li>Kérosène (fournisseur);</li> <li>Mazout (fournisseur).</li> </ul>
	Méthode estimative	<ul style="list-style-type: none"> <li>Superficie totale par catégorie de bâtiments (résidentiel, commercial, institutionnel, industriel, agricole);</li> <li>Intensité énergétique par type de bâtiments;</li> <li>Part de chacun des types de consommation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La superficie de chaque type de bâtiment devra être tirée du rôle d'évaluation foncière ou être extraite à l'aide d'outils géomatiques;</li> <li><a href="#">L'intensité énergétique se trouve sur la base de données complète sur la consommation d'énergie de ressources naturelles Canada</a>;</li> <li><a href="#">Part modale de chaque type d'énergie</a>.</li> </ul>
	Outil MEED * Méthode à utiliser uniquement si les données ne sont pas disponibles pour les deux autres méthodes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les valeurs totales des lignes I.1.1, I.2.1, I.3.1 pour chaque ville ou municipalité de la MRC, disponible dans le rapport des émissions disponible dans l'onglet Rapport GPC.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><a href="#">Site web MEED</a></li> </ul>
Transport routier et hors route	Méthode estimative : Données de la SAAQ & du rapport national d'inventaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de véhicules plaqués sur le territoire, par type de véhicule;</li> <li>Émissions totales du secteur des transports du Québec.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le nombre de véhicules est disponible à l'annexe F du <a href="#">dossier statistique</a> annuel de la SAAQ;</li> <li>Les émissions totales du secteur des transports du Québec sont dans le tableau A11-10 de la <a href="#">partie 3 du rapport d'inventaire national des gaz à effet de serre du Canada</a>.</li> </ul>
	Méthode estimative : Guide de données sur la consommation d'énergie	<ul style="list-style-type: none"> <li>La consommation d'énergie pour chaque source d'énergie attribuable au transport pour le Québec;</li> <li>Nombre de véhicules plaqués sur le territoire, par type de véhicule;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le nombre de véhicules est disponible à l'annexe F du <a href="#">dossier statistique</a> annuel de la SAAQ;</li> <li><a href="#">Le guide de données sur la consommation d'énergie du Canada</a>.</li> </ul>

Secteur	Méthode de quantification	Données à collecter	Provenance des données
Transport routier et hors route (suite)	<p>Outil MEED</p> <p>* Méthode à utiliser uniquement si les données ne sont pas disponibles pour les deux autres méthodes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les valeurs totales des lignes II.1, II.2, II.3, II.4 et II.5 pour chaque ville ou municipalité de la MRC, disponible dans le rapport des émissions disponible dans l'onglet Rapport GPC.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><a href="#">Site web MEED</a></li> </ul>
Matières résiduelles enfouies	<p><b>Méthode à privilégier</b></p> <p>Landgem avec données précises et combustion du biogaz</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tonnage annuel de matières résiduelles produit sur le territoire de la MRC enfouies dans les 30 ans précédant l'année de référence;</li> <li>Type de système de destruction ou de valorisation du biogaz (si présent);</li> <li>Efficacité du système de destruction ou de valorisation du biogaz.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>PGMR;</li> <li>Registres;</li> <li>Fiche technique du système de destruction ou de valorisation du biogaz.</li> </ul>
	<p>Méthode estimative :</p> <p>Landgem avec données estimées et combustion du biogaz</p> <p>Estimation possible avec l'historique populationnel et la quantité de matières résiduelles générées par habitant durant l'année de l'inventaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Population de l'organisme municipal pour les 30 dernières années;</li> <li>Tonnage annuel de matières résiduelles produit sur le territoire de la MRC enfouies pour une des 30 dernières années;</li> <li>Efficacité du système de destruction ou de valorisation du biogaz.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Institut de la statistique du Québec;</li> <li>Registre de l'organisme municipal;</li> <li>Facture de l'exploitant du lieu d'enfouissement;</li> <li>Fiche technique du système de destruction ou de valorisation du biogaz.</li> </ul>
Matières résiduelles incinérées	<p><b>Méthode à privilégier</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quantité totale de matières résiduelles (incluant les boues) produit sur le territoire de la MRC incinérée par l'incinérateur;</li> <li>Quantité de matières résiduelles (incluant les boues) produit sur le territoire de la MRC envoyée à l'incinérateur par l'organisme municipal.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><a href="#">Registre des émissions de gaz à effet de serre de l'année de l'inventaire</a>;</li> <li>La quantité totale de matières résiduelles peut être obtenue directement auprès des municipalités qui exploitent l'installation.</li> </ul>

→ **Note :** cet aide-mémoire a été produit en se basant sur le [Guide méthodologique pour la réalisation d'un inventaire des émissions de GES d'un organisme municipal dans le cadre du programme Accélérer la transition climatique locale](#) et sur le [Guide d'élaboration d'un plan climat](#).